Zeitschrift: Schweizer Münzblätter = Gazette numismatique suisse = Gazzetta numismatica svizzera

Herausgeber: Schweizerische Numismatische Gesellschaft

Band: 61 (2011)

Heft: 243

Artikel: La fin du monnayage en argent de la réforme à Antioche : à propos d'un argenteus inédit au nom de Licinius I

Autor: Gautier, Georges

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-179250

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 04.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

La fin du monnayage en argent de la réforme à Antioche: à propos d'un *argenteus* inédit au nom de Licinius I

Georges Gautier

Nous savons d'expérience que la numismatique réserve sans cesse des surprises dont la survenance élargit parfois considérablement le champ de connaissances que l'on croyait jusqu'alors bien établies. Tel a été une nouvelle fois le cas avec l'apparition, voici une année sur le marché, d'un *argenteus* taillé au 1/96e de livre, frappé à Antioche au nom de Licinius I[1]. La description de cette pièce est la suivante:

A/ LICINNIVS–AVGVSTVS, buste lauré à droite avec rubans de type 1
R/ VIRTVS–MILITVM –/–//*ANTH*, porte de camp sans battants, surmontée de trois tourelles.
3,16 g – 6 h – Fêlure de flan à 12 h à l'avers (fig. 1).

À première vue, cette monnaie peut paraître anachronique car sa frappe n'a pu intervenir qu'après le mois de novembre 308, lorsque Licinius fut directement élevé à l'augustat au cours de la conférence de Carnuntum, ultime tentative pour sauver ce qui pouvait encore l'être du système tétrarchique mis en place en 293 par Dioclétien et considérablement battu en brèche depuis la disparition de Constance Chlore en juillet 306.

En ce qui concerne le monnayage en argent de la réforme de 294 émis à Antioche, les ouvrages de référence en situaient généralement l'achèvement avant l'abdication des augustes en mai 305. Comme nous le verrons, certains auteurs évoquaient toutefois la possibilité de son extension durant la seconde tétrarchie. Ainsi, en 1967, pour le RIC VI, la séquence des émissions en argent de l'atelier s'achevait-elle en 298 après J.-C.[2], avec les frappes signées –/–//*ANTH*, connues pour tous les membres de la première tétrarchie. C.H.V. Sutherland relevait cependant l'existence, à Vienne[3], d'un exemplaire dont il notait, sans pour autant l'inclure dans son catalogue, que le portrait qui y figure était celui de Galère auguste (fig. 2). Il estimait à cet égard, dans un commentaire assez surprenant, que «this is presumably a coin struck beyond official instructions soon after 1 may 305». Lorsqu'on sait la rigidité du système monétaire mis en place en 294, on ne peut qu'être surpris par le caractère approximatif d'une telle hypothèse. Or, dès 1921, O. Voetter[4] avait déjà attribué à Galère auguste un autre *argenteus* du même type qu'il décrivait dans le catalogue de la collection Gerin. La photographie fournie par lui de cette pièce montre sans conteste qu'il s'agit d'une monnaie attribuable au nouvel auguste jovien sur la base du portrait qu'elle comporte (fig. 3). En 1930, dans son étude de synthèse sur le monnayage d'argent de la première tétrarchie, K. Pink[5] ne faisait, quant à lui, aucune allusion à la poursuite à Antioche, après mai 305, de l'émission d'*argentei* signée –/–//*ANTH*. S'interrogeant à propos de cette question, J.-P. Callu[6] relevait en 1969, en se référant aux travaux d'O. Voetter, l'existence d'un exemplaire pour Galère auguste en complément de son étude des frappes de l'atelier sous la première tétrarchie. Il datait pour sa part l'émission en question de 305, en se fondant sur l'évolution croissante de la taille des bustes sur le numéraire réformé à Antioche. En 1979, enfin, P. Bruun[7]

1 Vente «The Manhattan Sale 1», New York, 5.1.2010, n° 447.
2 RIC VI, p. 600–603 et p. 616–618.
3 RIC VI, p. 623, note 1.
4 O. Voetter, Katalog der Sammlung Paul Gerin (Wien 1921), p. 39, no 15.
5 K. Pink, Die Silberprägung der Diocletianischen Tetrarchie, NZ 63, 1930, p. 31–33.
6 J.-P. Callu, La politique monétaire des empereurs romains de 238 à 311 (Paris 1969), p. 385, n. 1 et p. 386.
7 P. Bruun, The successive monetary reforms of Diocletian, Museum Notes 24, 1979, p. 143 et p. 145–146.

qui, à l'instar de K. Pink, n'étudiait que les émissions d'argent de la première tétrarchie, ne faisait aucune référence à de possibles frappes au nom de Galère auguste. Il situait l'émission signée –/–//*ANTH* entre 303 et 305 en arguant de la ressemblance entre les portraits sur les *argentei* et ceux de certains *nummi* d'Antioche. «This is in my view the date to be accorded to the last *argentei* of the first tetrarchy, the time of the *vicennalia* and not the time of the Persian war», écrivait-il sans justifier plus avant sa proposition de datation. La référence négative de P. Bruun à la victoire de Galère sur Narsès visait à l'évidence à réfuter le date de 298 assignée en 1967 par C.H.V. Sutherland à l'émission –/–//*ANTH*. L'auteur du RIC VI[8] s'était alors fondé, pour ce faire, sur les différents comportant également deux étoiles qui apparaissent sur une émission de *nummi* d'Antioche qu'il datait, hypothèse fragile s'il en était, de la même année.

Les divers arguments avancés ci-dessus n'emportent pas notre conviction, qu'il s'agisse de la taille des effigies, du style des portraits ou de la comparaison entre les différents d'émissions. Le moins que l'on puisse conclure de toutes ces opinions divergentes est qu'une imprécision générale prévalait, tant en ce qui concerne la datation des *argentei* signés –/–//*ANTH*, que l'éventuelle poursuite de leur production après mai 305.

Pourtant, dès 1968, M. Thirion[9], avec beaucoup de rigueur et à la lumière de la découverte qu'il avait faite d'une monnaie au nom de Maximin Daïa portant la même signature (fig. 4), avait démontré sans qu'aucun doute ne soit désormais permis l'existence d'une série –/–//*ANTH* postérieure à mai 305 pour Galère auguste et pour le césar d'Orient. Toutefois le même auteur, à propos de la datation des *argentei* de la première tétrarchie signés –/–//*ANTH*, s'en remettait à C.H.V. Sutherland et se contentait d'en situer la frappe en 298–299 après J.-C. Il admettait donc *ipso facto* une interruption d'au moins six années jusqu'à la reprise de l'émission lors de la mise en place de la seconde tétrarchie. Complétant son raisonnement, il évoquait avec logique l'existence probable, dans le même cadre, d'*argentei* pour Constance auguste et Sévère césar et, de manière plus allusive, pour les augustes abdiqués Dioclétien et Maximien. Sans extrapoler outre mesure et en nous fondant, par comparaison, sur le matériel existant pour l'atelier de Serdica[10], nous pouvons non seulement faire nôtre cette hypothèse mais envisager en outre la frappe à Antioche d'*argentei*[11] pour Sévère auguste et le césar Constantin, après l'été de 306. Quant au style des portraits de Galère auguste et de Maximin césar, M. Thirion soulignait leur caractère «plus allongé, avec un nez plus long et une barbe plus étroite que ceux de la première tétrarchie». Nous partageons cette remarque tout en la nuançant quelque peu à propos de l'évolution du style des portraits. De nombreux exemples nous enseignent en effet que, même sans rupture dans le temps, l'arrivée de tel ou tel nouveau graveur peut entraîner des modifications conséquentes dans la facture des effigies sans pour autant affecter le style général d'un atelier[12]. C'est selon nous précisément le cas en l'espèce et nous estimons que les portraits que nous offrent les *argentei* publiés par le numismate belge sont très vraisemblablement dus à la main d'un même et nouveau graveur d'effigies opérant au sein de la monnaie d'Antioche après mai 305. M. Thirion signalait enfin qu'il n'avait relevé aucune liaison de coins de revers entre les exemplaires qu'il avait pu étudier des deux phases successives de l'émission –/–//*ANTH*. La large documentation, forte de quatre-vingt *argentei* dont nous

8 RIC VI, p. 598 et p. 600.

9 M. Thirion, *Argenteus* inédit de la deuxième tétrarchie frappé à Antioche, Bulletin du Cercle d'Etudes numismatiques 5, 1968, n° 4, p. 76–80.

10 G. Gautier, Le monnayage d'argent de Serdica après la réforme de Dioclétien, RN 33, 1991, p. 97–111 et pl. 9–11.

11 G. Gautier, Un *argenteus* inédit au type des monnaies de l'abdication frappé à Serdica, BSFN 63, 2008, n° 5, p. 66–68.

12 Certains transferts de graveurs entre les ateliers nous révèlent en outre les traces parfois durables de tels mouvements de personnels. L'un des exemples les plus caractéristiques de transfert a été relevé sous la dyarchie à Lyon où, à partir de 286, deux graveurs venus de Ticinum opèrent régulièrement, cf. P. Bastien, Le monnayage de l'atelier de Lyon, Dioclétien et ses corégents avant la réforme monétaire (285–294) (Wetteren 1972), p. 89.

disposons pour la période de la première tétrarchie, et ceux que nous sommes en mesure d'ajouter à la publication de M. Thirion pour ce qui est de la seconde tétrarchie, nous permettent de confirmer cette observation et d'en élargir la portée. Notre étude générale en cours du monnayage d'argent réformé nous a révélé, outre les exemplaires pour Galère auguste et Maximin Daïa évoqués ci-dessus, trois autres monnaies identiques. Il s'agit d'un *argenteus* pour Galère (fig. 5) et de deux pour Maximin (fig. 6 et 7). Ces nouveaux *argentei* sont également tous issus de coins différents, ce qui peut autoriser à entrevoir une production non négligeable et, sans doute aussi, étalée dans le temps, à tout le moins jusqu'en 307, après l'élimination de Sévère auguste par Maxence.

L'*argenteus* inédit de Licinius s'inscrit donc très normalement dans un tel schéma qu'il vient compléter, même si l'on doit envisager un arrêt de la production de l'argent à Antioche pendant environ une année jusqu'à novembre 308 ou le début de 309. En se fondant sur les résultats de la conférence de Carnuntum, l'expert de la firme qui offrait cette pièce à la vente estimait que l'on avait pu alors réutiliser, pour en réaliser la frappe, un coin de revers antérieur de l'atelier. Pour étayer son propos il se référait sur ce point à l'exemplaire au nom de Galère auguste cité par C.H.V. Sutherland[13]. Là encore, notre documentation, dans son état actuel, nous autorise à répondre par la négative. De plus, toujours selon le même expert, la production d'un *argenteus* tel que celui de Licinius I aurait pu être imposée par Galère à Maximin Daïa, responsable de l'atelier d'Antioche, dont on sait qu'il ne fut guère satisfait des décisions prises à Carmentum et, en particulier, de son maintien, comme celui de Constantin, au rang de césar, même assorti du titre de *filius augustorum*, un «lot de consolation» à connotation tétrarchique somme toute assez vague. Une telle interprétation semble excessive et la frappe dans un atelier dépendant de Maximin toujours césar, de monnaies au nom de Licinius auguste n'a, selon nous, rien que de très normal au regard des impératifs liés à la règle hiérarchique comme au caractère systématique de la production monétaire dans l'ensemble des ateliers centraux et orientaux et ce, quels qu'aient pu être après novembre 308, les états d'âme de Maximin Daïa. En témoigne dans le cas d'espèce et parallèlement à l'*argenteus* inédit objet de la présente étude, l'existence attestée de longue date à Antioche d'*aurei* au nom du nouvel auguste. La comparaison de l'avers de l'*argenteus* avec celui d'un *aureus* d'Antioche[14] daté du premier consulat de Licinius, pris en 309 (fig. 8), permet de situer plus exactement la frappe de la monnaie en argent dans le même contexte, c'est-à-dire très probablement pour les besoins du *donativum* qui accompagna cet événement. Un détail iconographique vient encore souligner le caractère régulier de l'*argenteus* inédit. Il s'agit des rubans de type 1 qu'il comporte à l'avers, derrière le buste impérial. Ce type s'inscrit parfaitement dans la pratique suivie sans exception à Antioche depuis le début de la production d'argentei signés –/–//*ANTH*. À l'inverse on peut relever sur tous les *aurei* émis par l'atelier depuis 294 après J.-C., la présence de rubans de type 3. C'est précisément le cas pour la monnaie de comparaison précitée. On relèvera également que le titre d'auguste de l'empereur est inscrit en toutes lettres sur l'*argenteus* à l'image de la légende d'avers de l'*aureus*. Il s'agit là d'un fait sans précédent au sein du monnayage d'argent de la réforme. En effet, l'abréviation AVG y était seule en usage depuis 294 dans tous les ateliers de l'Empire pour figurer le titre d'auguste à l'avers des

13 Cf. supra n. 3.
14 RIC VI, p. 606, 630, n° 102 et pl. 15.

monnaies. Pour expliquer une telle évolution, nous penchons en faveur d'un effet d'entraînement en matière de graphie, à partir de la légende de l'*aureus* contemporain, lors de la reprise de la production de monnaies en argent après novembre 308. En ce qui concerne enfin les portraits de Licinius I sur les deux monnaies, on peut raisonnablement penser qu'ils émanent du même graveur.

En conclusion, contentons-nous pour l'heure de souligner l'importance que revêt la découverte d'un tel *argenteus* au nom de Licinius I. Cette pièce nous fournit un nouveau jalon essentiel dans la connaissance d'un monnayage qui a donc été produit jusqu'aux premiers mois de 309 après J.-C. et dont nous ne possédons pas encore, après mai 305, tous les éléments constitutifs. Pour ce qui est du début de la première phase de l'émission –/–//*ANTH*, nous le situons, ainsi que le faisait P. Bruun, entre 303 et 305, sans pour autant le relier directement à la célébration des vicennales de Dioclétien et de Maximien. L'émission s'étend donc sur une période totale de cinq, voire de six années, jusqu'au début de 309. Au-delà de ces données chronologiques, le nouvel *argenteus* confirme l'attachement de Galère et de Maximien Daïa au respect, fût-il peut-être symbolique en l'espèce, des normes d'origine d'un monnayage dont il constitue le dernier témoignage pour ce qui concerne la partie de l'Empire relevant d'un système tétrarchique recomposé pour la circonstance. Paradoxalement, il reviendra, dans le temps, à «l'usurpateur de l'*Urbs*», Maxence, de produire à Rome et à Ostie, entre 309 et 312 après J.-C.[15], les ultimes espèces en argent du système monétaire installé en 294. Notons enfin que l'*argenteus*, à la différence du *nummus* de bronze argenté à partir de 307 et de l'*aureus* remplacé par le *solidus* en juillet 310 dans le domaine de Constantin, n'aura subi jusqu'à sa disparition aucun ajustement pondéral.

Origines et données scientifiques concernant les monnaies citées dans le texte:

Fig. 1: Vente Freeman and Sear «The Manhattan Sale 1», New York, 05/01/2010, n° 447; 3,16 g, 6 h.

Fig. 2: Vienne (Herzfelder) 37876; 3,10 g, 6 h.

Fig. 3: Voetter (n. 4), p. 39, n° 15. Cette pièce est conservée au Castello Sforzesco à Milan sous le n° Gerin 1043; 3,18 g, 11 h.

Fig. 4: Bruxelles (II, 65–188). Cette monnaie décrite par M. Thirion en 1968 a, depuis lors, rejoint les plateaux du Cabinet des Médailles de Bruxelles; 3,31 g, 5 h.

Fig. 5: Varsovie (Musée national 151-885); 3,35 g, 12 h.

Fig. 6: Cabinet des médailles de Ljubljana (95); 2,97 g, 12 h.

Fig. 7: Vente Gorny und Mosch 152, Munich, 9.10.2006, 3,08 g, 12 h. Dans le catalogue de la vente, cet *argenteus* de Maximin Daïa est attribué assez curieusement à Galère césar sur la base d'une possible erreur de graphie qui, selon l'auteur du commentaire, aurait affecté le nom de *Maximianus* en le privant du second A pour en faire MAXIMINVS.

Fig. 8: Vienne 37131; 5,30 g, 12 h.

15 Ces précisions chronologiques nous ont été aimablement fournies par V. Drost dont la thèse de doctorat en cours est consacrée au monnayage de l'empereur Maxence.

Georges Gautier
41 Rue Saint Plaide
F-75006 Paris

Fig. 1

Fig. 1, échelle 1,5 : 1

Fig. 2

Fig. 3

Fig. 4

Fig. 5

Fig. 6

Fig. 7

Fig. 8